.

**Énoncé relatif à la détention de mineurs**

27 juin 2018

Au cours des dernières semaines, les reportages d’enfants qui sont détenus ou séparés de leurs parents aux États-Unis ont profondément préoccupé les sociétés d’aide à l’enfance (SAE) de l’Ontario. En tant qu’agences et que personnes qui appuient les enfants et s'en préoccupent, nous croyons fortement que les enfants ne devraient pas être soumis à la détention d’immigrants. Bien que nous sachions que le Canada déploie tous les efforts pour s’assurer que les enfants ne sont pas détenus, nous reconnaissons que la pratique existe toujours.

Les SAE travaillent d’abord et avant tout avec les familles afin de renforcer leurs capacités parentales, de sorte que les enfants et les jeunes puissent grandir dans un environnement sécuritaire qui favorise leur mieux-être. Dans 97 % des enquêtes du bien-être de l’enfance, les enfants sont restés au domicile familial. Si un enfant ou un jeune est à risque ou vit dans une situation dangereuse, nous recherchons des membres de la famille élargie pour fournir un placement temporaire.

Les enfants et les jeunes placés en détention vivent de la détresse qui affecte leur fonctionnement physique, mental et émotionnel. Des facteurs comme l’âge et la vulnérabilité d’un enfant, le fonctionnement physique ou émotionnel du parent de l’enfant, ainsi que la durée de la détention et le caractère approprié de l’établissement de détention, peuvent tous avoir une incidence sur l’enfant ou le jeune.

Les SAE ne sont pas systématiquement informées lorsque des enfants et des jeunes sont placés en détention, et bien que nous n’ayons pas d’autorité ni de contrôle sur les établissements d’immigration fédéraux, nous continuons d’avoir des discussions avec nos partenaires fédéraux au sujet des enfants en détention. Nous sommes engagés à poursuivre ce travail avec nos partenaires afin de déterminer la façon dont ces enfants peuvent être le mieux appuyés.

Le premier *Child Welfare Immigration Centre of Excellence* de l’Ontario, un partenariat entre la SAE de Peel et l’AOSAE, a récemment été mis sur pied afin d’offrir aux SAE de l’expertise, de l’orientation, ainsi que des services ayant trait aux problèmes d’immigration et de citoyenneté auxquels font face les enfants et les jeunes engagés dans le système du bien-être de l’enfance.

Nous exhortons le gouvernement fédéral à s’assurer que les enfants et les jeunes ne sont pas détenus au Canada et appuyons le recours à des options communautaires pour préserver l’unité familiale. Nous restons disposés à offrir le soutien ou l’aide requise afin de garantir l’intérêt véritable des enfants et des jeunes de l’Ontario et du Canada.

